

Ordonnance du président de la Cour du 7 mai 2013 (demande de décision préjudicielle de l'Amtsgericht Düsseldorf — Allemagne) — Helmut Butz, Christel Bachman-Butz, Frederike Butz/Société Air France SA

(Affaire C-212/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/112)

Langue de procédure: l'allemand

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 287 du 22.9.2012

Ordonnance du président de la première chambre de la Cour du 27 mars 2013 (demande de décision préjudicielle du Nejvyšší správní soud — République tchèque) — JS/Česká správa sociálního zabezpečení

(Affaire C-253/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/115)

Langue de procédure: le tchèque

Le président de la première chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 273 du 8.9.2012

Ordonnance du président de la Cour du 25 juin 2013 (demande de décision préjudicielle du Supremo Tribunal de Justiça — Portugal) — Fernando Casimiro dos Santos Ferreira, Maria do Carmo Ferreira dos Santos, Rosa Fernanda Santos Ferreira/Companhia de Seguros Allianz Portugal SA

(Affaire C-213/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/113)

Langue de procédure: le portugais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 209 du 14.7.2012

Ordonnance du président de la Cour du 25 juin 2013 — Commission européenne/République de Pologne

(Affaire C-308/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/116)

Langue de procédure: le polonais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 273 du 8.9.2012

Ordonnance du président de la cinquième chambre de la Cour du 23 avril 2013 (demande de décision préjudicielle du Rechtbank Amsterdam — Pays-Bas) — Koninklijke Luchtvaart Maatschappij NV, TUI Airlines Nederland BV, agissant sous le nom de ArkeFly/Staatssecretaris van Infrastructuur en Milieu

(Affaire C-227/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/114)

Langue de procédure: le néerlandais

Le président de la cinquième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 250 du 18.8.2012

Ordonnance du président de la Cour du 27 mars 2013 — Commission européenne/République de Pologne

(Affaire C-330/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/117)

Langue de procédure: le polonais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 287 du 22.9.2012

Ordonnance du président de la Cour du 27 mars 2013 — Commission européenne/République de Pologne

(Affaire C-331/12) ⁽¹⁾

(2013/C 225/118)

Langue de procédure: le polonais

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 287 du 22.9.2012